

## COMITE DE SUIVI DE PROPRIETE 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT

29/1/2010 - Espace Canebière 6/8 rue Sénac (1<sup>er</sup>)

« On poursuit nos Comités de Suivi de Propriété avec la ferme intention de ne pas lâcher le morceau sur le sujet et atteindre les résultats attendus » P. Mennucci

C'est par ces paroles que M. Mennucci ouvre le débat.

Il nous faut associer le travail de MPM et celui de la SERAM dans le cadre même de l'hygiène de vie mais aussi par rapport aux citoyens.

Il faut essayer d'en mesurer toute la difficulté. Nous avons déjà un retour de nos actions sur Noailles et Belsunce avec des constats variés.

Sur Belsunce demeurent encore quelques problèmes mais surtout des attaques sur ce qui n'est pas réalisé. Il faut parler du problème avec les habitants en programmant des interventions dans ce sens comme l'opération porte à porte sur Noailles avec un document édictant les règles de civisme.

On a beaucoup travaillé avec MPM mais pas assez avec la SERAM. Il y a beaucoup d'intervenants, il faut donc élargir le champ d'action car les infractions se multiplient mettant même en cause des entreprises travaillant avec la Ville.

**MPM** : on a beaucoup de moyens mais ils sont mal répartis. On va essayer d'améliorer le travail au maximum et établir des plans d'actions en luttant au préalable contre les problèmes d'incivisme comme, pour exemple, sur Belsunce avec les encombrants.

**Constat du Maire** : il y a un mouvement des salariés de MPM vers le haut (*la noblesse = les bennes, la bourgeoisie = les petits engins mobiles, les « esclaves » = les cantonniers*) mais nous rencontrons des difficultés car il faut que les cantonniers puissent faire ce métier pendant un certain nombre d'années. C'est un système à équilibrer. La priorité est au cantonnier pas à la benne. Cela ne va pas changer pour le cours Belsunce nettoyé par des engins mécanisés mais nous rencontrerons des problèmes dans les rues Thubaneau, Petit St Jean, Poids de la Farine..., il faut être vigilant (M. le Maire de Secteur a reçu en MDS (*Mairie de Secteur*) le conducteur de benne de Noailles pour son investissement dans son travail et dans ce secteur).

**CIQ Longchamp/FIammarion** : a fait le tour du quartier avec MPM qui a constaté la saleté. Il y avait 1 cantonnier mais c'était aussi sale, le mercredi suivant même constat Rue Consolat après le passage de la benne, mauvais travail des rippers. Il faudrait :

- éviter les conteneurs sans couvercle, déposés n'importe où
- éviter le balayage des ordures qui partent directement dans les avaloirs
- veiller à l'entretien du matériel France Télécom : peu de gens font des efforts en commun pourtant la concession Numéricable a bien été signée par la Ville (5000€ par modification de mobilier ou enlèvement de mobilier réclamés à la MDS).

Le Boulevard Longchamp normalement piétonnier est nettoyé par mécanisation mais trop de véhicules en stationnement et le nettoyage est rendu impossible.

Les arbres vont être bientôt replantés mais pendant 3 ans il faut supporter terre et déjections canines tout en sachant que le tour des arbres dépend des Espaces Verts, le trottoir reste sous la responsabilité de la Ville.

L'objectif est de fidéliser le cantonnier à son cantonnement donc tous les jours il faut 2 cantonniers. Pendant longtemps on a privilégié la collecte actuellement on tend vers 2 collectes maximum avec 1 cantonnier fidélisé sur son poste. On doit responsabiliser chaque acteur de la propreté au détriment de la collecte.

Si on ne respecte pas les horaires de dépôt des ordures, les conteneurs vont déborder, il faut donc passer au discours politique.

On va avoir une nouvelle organisation privilégiant le cantonnier avec son charreton, il faudrait même avoir des GPS sur les charretons.

Un agent de maîtrise doit intervenir après la vacation du cantonnier et établir des fiches d'évaluation.

De nombreuses malfaçons invalident les avaloirs. Il faut :

- éviter de laisser ouvertes les boîtes de lavage afin d'éviter les « inondations » dans les rues adjacentes (exemple la Rue d'Isoard)
- éviter de poser les conteneurs sur les avaloirs

Rue des Petites Maries, des Capucins..., depuis une semaine il y a une équipe qui passe avec des engins mécanisés, le travail est bien fait et serait à poursuivre.

On ne substitue pas le cantonnier à l'engin et vice versa, il faut adapter à la configuration des rues.

On compte 17 cantonnements donc 34 salariés, il faudrait connaître les personnes, entrer en contact et se réunir avec elles.

M. Mennucci souhaiterait faire une « tournée » avec un cantonnier.

Quelques demandes :

- il faudrait un conteneur au bout de la rue Bir Hakeim (N° 1)
- il faudrait nettoyer le petit jardin face aux Nouvelles Galeries (cela dépend des Espaces Verts)
- il faudrait nettoyer les déjections canines
- il faudrait responsabiliser les élèves afin d'éviter toutes les incivilités des scolaires aux abords de leurs établissements, peut être en faisant rappeler des règles par l'Administration desdits établissements.

L'investissement de la Ville pour le 1/7 est de 14000€

La valorisation du métier de cantonnier passe par la formation. Véolia Propreté fait faire 1 mois de stage aux cantonniers embauchés, à la Ville, l'Ecole de la Propreté donne 3 jours de formation (1 jour de théorie + 2 de pratique sur le terrain).

On doit arriver à une concertation : les Patrouilles de Propreté devraient faire le tour avec le cantonnier.

Monsieur Beaussens (*CIQ Noailles*) remercie pour l'envoi rapide du compte rendu sur Noailles, informe que les conteneurs de la Rue Pollack et des Halles Delacroix étaient en débordement dès 16h, il faudrait donc régler le problème de l'entrée sur la place de même interdire la pose de cagettes dans les conteneurs qui entraînent la pose par terre des sacs à ordures des riverains.

Force est de constater qu'actuellement on se substitue à la Ville de Marseille.

Merci pour les poteaux qui ont déjà été installés mais veiller à ce que les sacs des poubelles nouvellement installées soient vidés, cela signifie bien que le positionnement a été bien choisi.

Il y a 4 fontaines cassées sur Longchamp dont une par terre à lever (peut être par la Mairie de Secteur).

Une pétition est lancée sur le doublement du nombre de policiers municipaux, à faire circuler pour atteindre les 10 000 signatures.